



### Cahier des charges du responsable pédagogique

la séance de lancement de la période d'essai avec des équipes volontaires a eu lieu. Les personnes présentes, peu nombreuses, se sont exprimées, notamment sur les craintes que ce cahier des charges complémentaires génère. Peu de regroupements, un ou deux, souhaitent se lancer dans l'expérience. La SPG n'a pas reçu le mandat corrigé et va le demander ; la SPG insisté pour que les équipes qui le souhaitent puissent essayer de le mettre en action sans modifier leur organisation et surtout puissent effectuer un bilan de leur expérience sans être forcées de la poursuivre. Le groupe de suivi va rencontrer les personnes qui acceptent tentent l'expérience ainsi que leurs équipes, pour avoir directement l'avis des personnes concernées. Des forces supplémentaires doivent être mises à disposition des équipes pour assumer le travail en surplus dont elles se plaignent à juste titre.

### Communication avec la DGOMP

la communication n'est pas satisfaisante. Prenons pour exemple la cité des métiers, le matériel, les formules BDS, etc. La DGOMP ne répond pas ou avec trop de délais, les professionnel-le-s ne se sentent toujours pas soutenu-e-s ni entendu-e-s.

### Directrices et directeurs d'établissement

leur rôle des n'est toujours pas clair. Comment procéder à propos du matériel, de la procédure en cas de maltraitance, des fiches BDS (à qui les rendre?), etc.

### Portrait d'élève

C'est d'abord un outil pour les enseignant-e-s, on n'a pas l'obligation de les transmettre. Où en est-on du projet de créer un nouveau document allégé qui annule et remplace l'ensemble des documents existants?

### Mercredi matin

est-ce qu'un groupe de travail se met en place?

### Grille horaire

Tout le débat sur les horaires est renvoyé au dossier cahier des charges, et à l'annualisation. Est-ce qu'un groupe de travail se met en place?

### Rencontres SPG-OMP

Il faut établir des rencontres à 10h pour que les délégué-e-s puissent faire le point avant.

### Site OMP

Il est lacunaire, il ne répond pas à l'attente, c'est une catastrophe.

Groupe de travail sur le CAS formateurs/trices de terrain

Luc Lavarini doit être remplacé.

**ODJ de la prochaine séance avec la DGOMP**

Communication DGOMP : site OMP, rencontres mensuelles avec les regroupements, etc.

Concertation DGOMP-SPG

Grille-horaire

Mercredi matin

Déménagements des regroupements des Libellules et des Boudines : gestion catastrophique, l'équipe pas associée, son travail non reconnu...

**PV**

Le PV des séances sera soumis, par mail, aux personnes présentes lors des réunions pour commentaires et corrections. Sans nouvelles des intéressés dans les 10 jours, le PV sera considéré comme approuvé et sera mis en ligne sur le site de la SPG à l'adresse suivante :

<http://www.spg-syndicat.ch/index.php/dossiers/enseignement-specialise>

**La prochaine commission interne aura lieu**

<b>le mardi 22 janvier 2012 à 17h à la SPG</b>
--

**Laurent Vite**

[spg@infomaniak.ch](mailto:spg@infomaniak.ch)

P.S. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques, commentaires et autres sujets que vous souhaiteriez aborder en commission.